



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 8 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Le massif de la forêt de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) classé en « forêt de protection »

—

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation annonce la parution le 7 novembre 2019, du décret classant en « forêt de protection » la majeure partie du massif, presque entièrement domanial, de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, représentant près de 3 500 hectares de forêt, classés sur deux communes des Yvelines (95 % sur la commune de Saint-Germain-en-Laye et 5 % sur la commune du Mesnil-le-Roi). Il s'agit du statut réglementaire, porté par le code forestier, le plus protecteur pour une forêt, et particulièrement bien adapté pour les forêts proches des grandes villes.

La forêt de Saint-Germain-en-Laye constitue un territoire exceptionnel, intimement lié à l'histoire de France. A la fois espace de détente et de loisirs comme en témoignent plus de trois millions de visiteurs par an, cette forêt demeure également un espace de production sylvicole et de biodiversité aux portes même de Paris.

Désormais, les parties classées du massif sont préservées de tout défrichement et de tout nouveau projet d'infrastructure, d'urbanisation ou d'artificialisation qui porteraient atteinte à leur intégrité, sans remettre en cause leur vocation multifonctionnelle.

Didier Guillaume a déclaré : « *Je me félicite du classement de cette forêt, fruit d'une large concertation et d'un consensus local sous le pilotage du préfet des Yvelines, et qui place dorénavant le massif de Saint-Germain-en-Laye sous un statut assurant la pérennité de ce poumon vert de l'ouest parisien* ».

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture